

L'emploi dans les associations : les obligations et les droits de l'employeur / des salarié.e.s

Formations CDOS 56 / CRIB
2019 - 2020

Objectifs :

Connaître et maîtriser les contraintes réglementaires de la création d'un emploi.

Quel contrat de travail choisir ? Comment le rédiger ?

Définir et gérer le temps de travail. Qu'est-ce que le pouvoir de direction de l'employeur ?

Comprendre et appliquer les obligations déclaratives liées à l'emploi. Quel est le fonctionnement du régime général de la sécurité sociale, la retraite complémentaire ? Qu'est-ce qu'un régime de prévoyance ?

Comprendre les enjeux de la formation professionnelle. Comment mener un entretien professionnel, établir un plan de formation ?

Programme :

Accueil et présentation - rappel des objectifs

Créer un emploi :

Les démarches administratives

Définir le temps de travail et rédiger le contrat de travail

Gérer l'emploi :

Le pouvoir de direction de l'employeur

Assurer le développement des compétences des salariés

Rompre le contrat de travail :

Rupture du CDD

Rupture du CDI

Eviter la saisie du Conseil des Prud'hommes : la conciliation, la transaction

Les contributions sociales : les obligations déclaratives, les spécificités associatives.

Frais pédagogiques en module individuel : 90 €. Règlement à joindre à votre bulletin de participation

Date : vendredi 14 février 2020 de 9 h à 17 h

Durée : 7 heures

Lieu : CDOS du Morbihan – CRIB / 8 impasse Surcouf – 56450 THEIX NOYALO

Cette formation peut être suivie seule ou dans le cadre du cycle Certificat de Formation à la gestion Associative. Se reporter aux bulletins d'inscription « session complète » ou « en module individuel »